

Grille de répartition
et
Déploiement des ressources
déterminées en vertu
du plan de mise en œuvre du
Schéma de couverture de risques incendie

Zone 25-20	Acheminement des ressources municipalité de Saint-Pierre								Période	
Limites									Tous les jours 24 h / 24 h	
Nord	Pont de l'Île				Est		Route des Prêtres			
Sud	Limite de Saint-Pierre				Ouest		Limite de Saint-Pierre			
Catégories de risques	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Risques faibles ou moyens	425 420	525 620 820	Saint-Pierre Saint-Laurent	4 12	510	810	Sainte-Famille	515 415	815	Saint-Jean
Risques élevés ou très élevés	425 420 510	525 620 820 810	Saint-Pierre Saint-Laurent Sainte-Famille	4 12 4	515 415	815	Saint-Jean			Québec

Autres risques

	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Feux de véhicules Feux d'herbes Feux de cheminées Accident de la route Vérification d'un système d'alarme Dégât d'eau Installation électrique	425	525	Saint-Pierre	4	420	620 820	Saint-Laurent	510	810	Sainte-Famille
Vérification pour matières dangereuses	425	525	Saint-Pierre	4			Québec	420	620 820	Saint-Laurent
Désincarcération	425	525	Saint-Pierre Québec	4 4	420	620 820	Saint-Laurent	510	810	Sainte-Famille

Le déplacement des casernes après une 2^e et 3^e alarme est déterminé par l'officier commandant les opérations

Le périmètre d'urbanisation est couvert en moins de 15 minutes

Le temps de réponse comprend 5 minutes pour la mobilisation des effectifs

Quantité d'eau transportée :

Saint-Pierre / Saint-Laurent = 22 500 litres Saint-Pierre / Sainte-Famille 18 900 litres

Zone 25-10	Acheminement des ressources municipalité de Saint-Pierre						Période			
Limites							Tous les jours 24 h / 24 h			
Nord	Fleuve St-Laurent			Est		Limite de Saint-Pierre				
Sud	Limite de Saint-Pierre			Ouest		Route des Prêtres (exclue)				
Catégories de risques	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT		2 ^E RENFORT			
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance		Véhicules	Provenance
Risques faibles ou moyens	425 510	525 810	Saint-Pierre Sainte-Famille	4 4	420 620	820	Saint-Laurent	515 415	815	Saint-Jean
Risques élevés ou très élevés	425 510 420	525 810 620 820	Saint-Pierre Sainte-Famille Saint-Laurent	4 6 12	515 415	815	Saint-Jean			Québec

Autres risques

	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT		2 ^E RENFORT			
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance		Véhicules	Provenance
Feux de véhicules Feux d'herbes Feux de cheminées Accident de la route Vérification d'un système d'alarme Dégât d'eau Installation électrique	425	525	Saint-Pierre	4	510	810	Sainte-Famille	420	620 820	Saint-Laurent
Vérification pour matières dangereuses	425	525	Saint-Pierre	4			Québec	510	810	Sainte-Famille
Désincarcération	425	525	Saint-Pierre Québec	4 4	510	810	Sainte-Famille	420	620	Saint-Laurent

Le déplacement des casernes après une 2^e et 3^e alarme est déterminé par l'officier commandant les opérations

Le périmètre d'urbanisation est couvert en moins de 15minutes

Le temps de réponse comprend 5 minutes pour la mobilisation des effectifs

Quantité d'eau transportée :

Saint-Pierre / Sainte-Famille = 18 900 litres Saint-Pierre / Saint-Laurent = 22 500 litres

Zone 10-25	Acheminement des ressources municipalité de Sainte-Famille						Période			
Limites							Tous les jours 24 h / 24 h			
Nord	Fleuve Saint-Laurent			Est		Limite de Saint-François				
Sud	Limite de Saint-Jean			Ouest		Limite de Saint-Pierre				
Catégories de risques	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT		2 ^E RENFORT			
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance		Véhicules	
Risques faibles ou moyens	510 425	810 525	Sainte-Famille Saint-Pierre	4 4	515 415	815	Saint-Jean	420	620 820	Saint-Laurent
Risques élevés ou très élevés	510 425 515 415	810 525 815	Sainte-Famille Saint-Pierre Saint-Jean	4 4 5	420	620 820	Saint-Laurent			Québec

Autres risques

	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT		2 ^E RENFORT			
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance		Véhicules	
Feux de véhicules Feux d'herbes Feux de cheminées Accident de la route Vérification d'un système d'alarme Dégât d'eau Installation électrique	510	810	Sainte-Famille	4	425	525	Saint-Pierre	515	815	Saint-Jean
Vérification pour matières dangereuses	510	810	Sainte-Famille	4			Québec	425	525	Saint-Pierre
Désincarcération	510	810	Sainte-Famille Québec	4 4	425	525	Saint-Pierre	515 415	815	Saint-Jean

Le déplacement des casernes après une 2^e et 3^e alarme est déterminé par l'officier commandant les opérations

Le périmètre d'urbanisation est couvert en moins de 15 minutes

Le temps de réponse comprend 5 minutes pour la mobilisation des effectifs

Quantité d'eau transportée :

Sainte-Famille / Saint-Pierre = 18 900 litres

Zone 15-10	Acheminement des ressources municipalité de Saint-François						Période			
Limites							Tous les jours 24 h / 24 h			
Nord	Tour d'observation Chemin Royal			Est	Fleuve St-Laurent					
Sud	Fleuve St-Laurent			Ouest	Limite de Saint-Jean					
Catégories de risques	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Risques faibles ou moyens	515	815	Saint-Jean	5	420	620	Saint-Laurent	425	525	Saint-Pierre
	415	810	Sainte-Famille	4		820				
Risques élevés ou très élevés	515	815	Saint-Jean	5	425	525	Saint-Pierre			Québec
	415		Sainte-Famille	4						
	510	620	Saint-Laurent	12						
	420	820								

Autres risques

	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Feux de véhicules Feux d'herbes Feux de cheminées Accident de la route Vérification d'un système d'alarme Dégât d'eau Installation électrique	515	815	Saint-Jean	5	510	810	Sainte-Famille	420	620	Saint-Laurent
	415							820		
Vérification pour matières dangereuses	515	815	Saint-Jean	5			Québec	510	810	Sainte-Famille
	415									
Désincarcération	515	815	Saint-Jean	5	510	810	Sainte-Famille	420	620	Saint-Laurent
	415		Québec	4				820		

Le déplacement des casernes après une 2^e et 3^e alarme est déterminé par l'officier commandant les opérations

Le périmètre d'urbanisation n'est pas couvert en entier en moins de 15 minutes

Le temps de réponse comprend 5 minutes pour la mobilisation des effectifs

Quantité d'eau transportée :

Saint-Jean / Sainte-Famille = 15 750 litres

Zone 10-15	Acheminement des ressources municipalité de Saint-François						Période			
Limites							Tous les jours 24 h / 24 h			
Nord	Tour d'observation Chemin Royal			Est	Fleuve St-Laurent					
Sud	Fleuve St-Laurent			Ouest	Limite de Sainte-Famille					
Catégories de risques	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Risques faibles ou moyens	510 515 415	810 815	Sainte-Famille Saint-Jean	4 5	425	525	Saint-Pierre	420	620 820	Saint-Laurent
Risques élevés ou très élevés	510 515 415 425	810 815 525	Sainte-Famille Saint-Jean Saint-Pierre	4 5 4	420	620 820	Saint-Laurent			Québec

Autres risques

	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Feux de véhicules Feux d'herbes Feux de cheminées Accident de la route Vérification d'un système d'alarme Dégât d'eau Installation électrique	510	810	Sainte-Famille	4	515 415	815	Saint-Jean	425	525	Saint-Pierre
Vérification pour matières dangereuses	510	810	Sainte-Famille	4			Québec	515 415	815	Saint-Jean
Désincarcération	510	810	Sainte-Famille Québec	4 4	515 415	815	Saint-Jean	425	525	Saint-Pierre

Le déplacement des casernes après une 2^e et 3^e alarme est déterminé par l'officier commandant les opérations

Le périmètre d'urbanisation n'est pas couvert en entier en moins de 15 minutes

Le temps de réponse comprend 5 minutes pour la mobilisation des effectifs

Quantité d'eau transportée :

Sainte-Famille / Saint-Jean = 15 750 litres

Zone 15-20	Acheminement des ressources municipalité de Saint-Jean								Période	
Limites									Tous les jours 24 h / 24 h	
Nord	Limite de Saint-Jean				Est		Limite de Saint-Jean			
Sud	Fleuve St-Laurent				Ouest		Limite de Saint-Jean			
Catégories de risques	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Risques faibles ou moyens	515	815	Saint-Jean	5	510	810	Sainte-Famille	425	525	Saint-Pierre
	415									
	420	620 820	Saint-Laurent	12						
Risques élevés ou très élevés	515	815	Saint-Jean	5	425	525	Saint-Pierre			Québec
	415									
	420	620 820	Saint-Laurent	12						
	510	810	Sainte-Famille	4						

Autres risques

	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Feux de véhicules Feux d'herbes Feux de cheminées Accident de la route Vérification d'un système d'alarme Dégât d'eau Installation électrique	515 415	815	Saint-Jean	5	420	620 820	Saint-Laurent	510	810	Sainte-Famille
Vérification pour matières dangereuses	515 415	815	Saint-Jean	5			Québec	420	620 820	Saint-Laurent
Désincarcération	515 415	815	Saint-Jean	5	420	620 820	Saint-Laurent	510	810	Sainte-Famille
			Québec	4						

Le déplacement des casernes après une 2^e et 3^e alarme est déterminé par l'officier commandant les opérations

Le périmètre d'urbanisation est couvert en moins de 15 minutes

Le temps de réponse comprend 5 minutes pour la mobilisation des effectifs

Quantité d'eau transportée :
Saint-Jean / Saint-Laurent = 19 350 litres

Zone 20-15	Acheminement des ressources municipalité de Saint-Laurent								Période	
Limites									Tous les jours 24 h / 24 h	
Nord	Limite de Saint-Laurent				Est		Limite de Saint-Laurent			
Sud	Fleuve St-Laurent				Ouest		Caserne de St-Laurent			
Catégories de risques	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Risques faibles ou moyens	420	620	Saint-Laurent	12	425	525	Saint-Pierre	510	810	Sainte-Famille
	515 415	820 815	Saint-Jean	5						
Risques élevés ou très élevés	420	620	Saint-Laurent	12	510	810	Sainte-Famille			Québec
	515	820	Saint-Jean	5						
	415 425	815 525	Saint-Pierre	4						

Autres risques

	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Feux de véhicules Feux d'herbes Feux de cheminées Accident de la route Vérification d'un système d'alarme Dégât d'eau Installation électrique	420	620 820	Saint-Laurent	12	515 415	815	Saint-Jean	425	525	Saint-Pierre
Vérification pour matières dangereuses	420	620 820	Saint-Laurent	12			Québec	515 415	815	Saint-Jean
Désincarcération	420	620 820	Saint-Laurent Québec	12 4	515 415	815	Saint-Jean	425	525	Saint-Pierre

Le déplacement des casernes après une 2^e et 3^e alarme est déterminé par l'officier commandant les opérations

Le périmètre d'urbanisation est couvert en moins de 15 minutes

Le temps de réponse comprend 5 minutes pour la mobilisation des effectifs

Quantité d'eau transportée :
Saint-Laurent / Saint-Jean = 19 350 litres

Zone 20-25	Acheminement des ressources municipalité de Saint-Laurent						Période			
Limites							Tous les jours 24 h / 24 h			
Nord	Limite de Saint-Laurent			Est		Caserne de Saint-Laurent				
Sud	Fleuve St-Laurent			Ouest		Limite de Saint-Laurent				
Catégories de risques	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT		2 ^E RENFORT			
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance		Véhicules	
Risques faibles ou moyens	420	620 820	Saint-Laurent	12	515 415	815	Saint-Jean	510	810	Sainte-Famille
	425	525	Saint-Pierre	4						
Risques élevés ou très élevés	420	620 820	Saint-Laurent	12	510	810	Sainte-Famille			Québec
	425	525	Saint-Pierre	4						
	515	815	Saint-Jean	5						
	415									

Autres risques

	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT		2 ^E RENFORT			
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance		Véhicules	
Feux de véhicules Feux d'herbes Feux de cheminées Accident de la route Vérification d'un système d'alarme Dégât d'eau Installation électrique	420	620 820	Saint-Laurent	12	425	525	Saint-Pierre	515 415	815	Saint-Jean
Vérification pour matières dangereuses	420	620 820	Saint-Laurent	12			Québec	425	525	Saint-Pierre
Désincarcération	420	620 820	Saint-Laurent Québec	12 4	425	525	Saint-Pierre	515 415	815	Saint-Jean

Le déplacement des casernes après une 2^e et 3^e alarme est déterminé par l'officier commandant les opérations

Le périmètre d'urbanisation est couvert en moins de 15 minutes

Le temps de réponse comprend 5 minutes pour la mobilisation des effectifs

Quantité d'eau transportée :
Saint-Laurent / Saint-Pierre = 19 350 litres

Zone 25-20	Acheminement des ressources municipalité de Sainte-Pétronille						Période			
Limites							Tous les jours 24 h / 24 h			
Nord	Fleuve St-Laurent			Est	Limite de Sainte-Pétronille					
Sud	Fleuve St-Laurent			Ouest	Fleuve St-Laurent					
Catégories de risques	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Risques faibles ou moyens	425 510	525 810 820	Saint-Pierre Saint-Laurent	4 12	510	810	Sainte-Famille	515 415	815	Saint-Jean
Risques élevés ou très élevés	425 420 515 415	525 620 820 815	Saint-Pierre Saint-Laurent Saint-Jean	4 12 5	510	810	Sainte-Famille			Québec

Autres risques

	APPEL GENERAL				1 ^{ER} RENFORT			2 ^E RENFORT		
	Véhicules		Provenance (nombre)		Véhicules		Provenance	Véhicules		Provenance
Feux de véhicules Feux d'herbes Feux de cheminées Accident de la route Vérification d'un système d'alarme Dégât d'eau Installation électrique	425	525	Saint-Pierre	4	420	620 820	Saint-Laurent	515 415	815	Saint-Jean
Vérification pour matières dangereuses	425	525	Saint-Pierre	4			Québec	420	620 820	Saint-Laurent
Désincarcération	425	525	Saint-Pierre Québec	4 4	420	620 820	Saint-Laurent	515 415	815	Saint-Jean

Le déplacement des casernes après une 2^e et 3^e alarme est déterminé par l'officier commandant les opérations

Le périmètre d'urbanisation est couvert en moins de 15 minutes

Le temps de réponse comprend 5 minutes pour la mobilisation des effectifs

Quantité d'eau transportée :
Saint-Pierre / Saint-Laurent = 22 500 litres